

A ce sujet, je dirai un mot des avantages que le gouvernement et la population de l'Alberta ont tirés du programme qu'on a suivi pour l'exploitation du pétrole dans cette province. L'Alberta conserve des droits sur presque toutes les concessions minières de la province et prélève une redevance de 12½ p. 100 sur tout le pétrole extrait de ces terres. A l'heure actuelle, j'estime son revenu de ce chef, à \$15,000 par jour; bien entendu, il augmente chaque semaine. De plus, le gouvernement conserve une partie de tous les terrains cédés à bail aux sociétés pétrolières et peut vendre ces terres, ou plutôt les droits miniers. Ce mois-ci, l'Alberta a vendu les droits miniers en ce qui regarde deux parcelles de ce terrain dans le bassin Redwater, soit 1,288 acres, pour plus de 5 millions de dollars. Durant les onze mois de l'année financière en cours, le gouvernement de la province a perçu plus de 11 millions de dollars de baux, de redevances, de loyers et autres droits afférents à l'exploration et à la production de pétrole.

Et ce n'est qu'un commencement. Si, comme tout semble l'indiquer, cette expansion se continue, je suis convaincu que le pétrole apportera assez de revenus au gouvernement provincial pour qu'il ne lui soit plus nécessaire, s'il le désire, de prélever d'autres impôts. Ces revenus provenant de l'exploitation pétrolière augmentent, et continueront probablement d'augmenter, à un rythme prodigieux.

On dit souvent que l'Alberta a plus de ressources que n'importe quelle autre province, mais, à la vérité, ces richesses ne font qu'apparaître. A ce propos, je mentionne le pétrole comme source potentielle d'une valeur incalculable. Nous avons d'énormes quantités de gaz naturel. Nos réserves houillères connues sont plus riches que celles de tout le Canada et, fait plus important encore, nous possédons la plus vaste étendue de terre arable du pays pouvant assurer la production continue de produits agricoles de toutes sortes, grâce à une pluviosité suffisante. Jusqu'ici, nous avons peu de fabriques, mais nous en aurons, je pense, très bientôt. A mon avis, l'Alberta offre de belles perspectives et en aura toujours, tant que nous en éloignerons le socialisme et les conséquences néfastes qu'entraîne toujours cette doctrine.

Je passe maintenant à un autre sujet: la protection de la population du pays en cas d'une troisième guerre, une guerre atomique. Cette menace ne semble pas aussi inquiétante ou imminente qu'il y a quelques mois. Toutefois, elle existe et le premier devoir de l'État est de recourir à tous les moyens qui s'offrent à lui pour réduire à son minimum les pertes de vie qu'entraînerait pareille

guerre. Je ne songe pas ici aux préparatifs purement militaires que nous devons faire, et j'espère qu'on s'en occupe jusqu'à un certain point. Mais je veux parler surtout des mesures de défense passive, comme les désignaient les Anglais, au cours de la dernière guerre, en parlant des moyens de protéger la population civile contre les attaques du haut des airs.

La bombe atomique est avant tout une arme destinée à servir contre les villes et régions industrielles d'un ennemi et, advenant une guerre entre les démocraties occidentales et la Russie, il est fort peu douteux que cette arme terrible ne soit dirigée contre de tels objectifs chez nous. Je crois qu'un grand nombre de gens s'endorment dans un vain sentiment de sécurité parce qu'ils pensent que la Russie ne possède pas ni ne possédera de longtemps le présumé secret de la bombe atomique. De la lecture des témoignages publics d'un grand nombre de physiciens des mieux connus en matière de fissure nucléaire, je conclus qu'il n'existe pas de secret au sujet de la bombe atomique. Les savants de tous les pays connaissent les principes de la fissure nucléaire avant la dernière guerre et tout ce qui importe pour produire une bombe atomique, c'est le nombre suffisant de savants, l'immense établissement requis à cette fin et le temps suffisant. A mon avis, tout pays industrialisé peut produire une bombe atomique, s'il a les savants, l'argent nécessaire, l'usine et le temps. C'est ce qu'ont fait, durant la guerre, les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada. Sauf erreur, lorsque les premières bombes atomiques sont tombées sur le Japon, les hommes les mieux renseignés en la matière ont estimé que les Russes mettraient de trois à dix ans,—la plupart disaient de cinq à six ans,—pour produire des bombes atomiques en quantité. Près de quatre ans se sont écoulés depuis le lancement des premières bombes atomiques et il est probable que la Russie aura une réserve de ces projectiles d'ici 1950 ou 1951, si elle n'en a pas déjà.

Nous devons donc nous demander quelles mesures nous avons prises ou nous devrions prendre en vue de protéger la population civile du pays. Le Gouvernement devrait faire au plus tôt une déclaration à ce sujet. Pour des motifs de sécurité, personne ne s'attend qu'il fasse connaître les mesures d'ordre militaire qu'il a prises, mais cela ne l'empêche pas de dévoiler ce qu'il a fait et ce qu'il projette de faire pour amoindrir l'effet des attaques sur les civils.

M. Cruickshank: Le député me permet-il une question? Devrons-nous consulter les provinces à ce sujet?